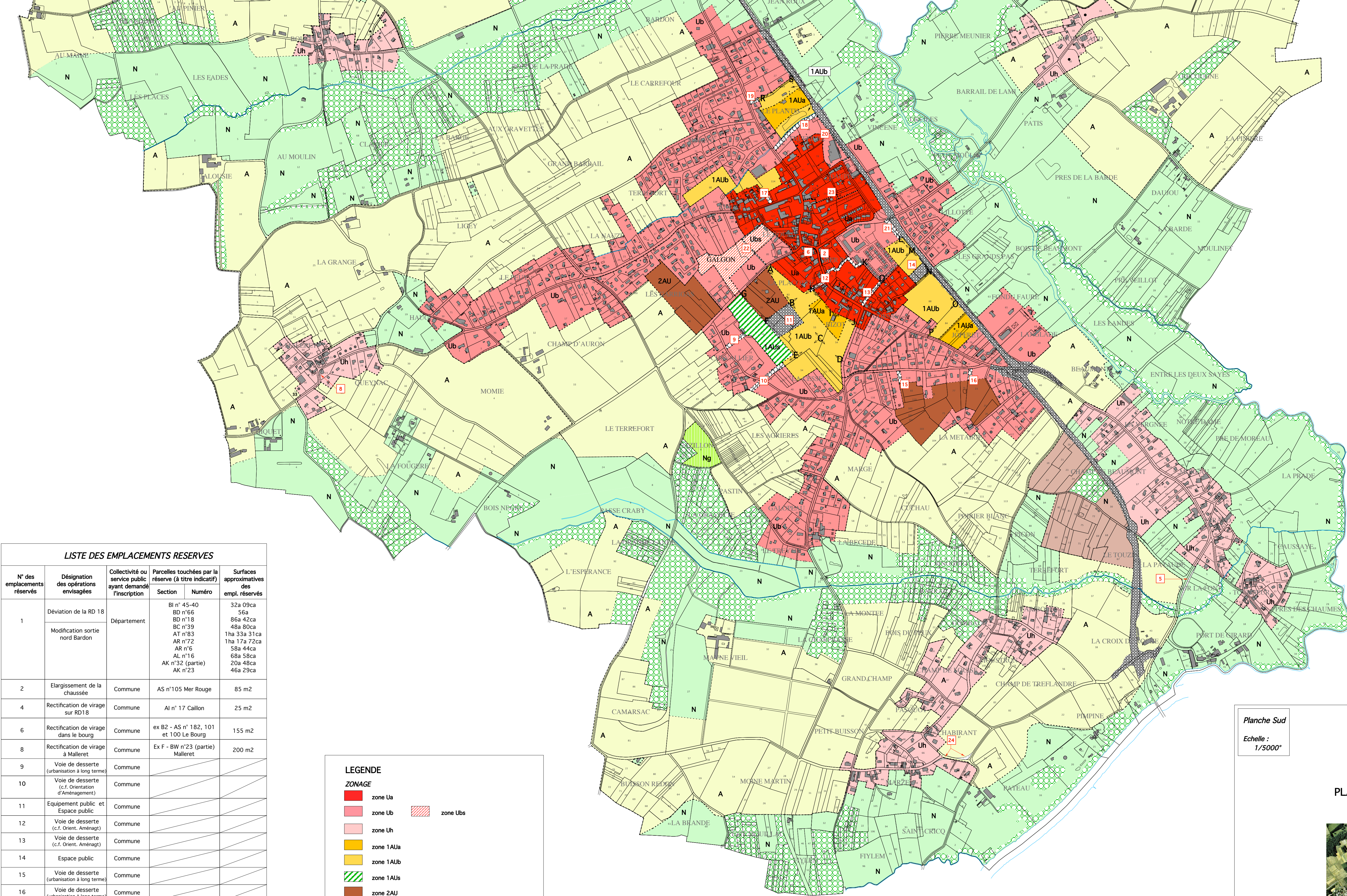




LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES				
N° des emplacements réservés	Désignation des opérations envisagées	Collectivité ou service public ayant demandé l'inscription	Parcelles touchées par la réserve (à titre indicatif) Section Numéro	Surfaces approximatives des empl. réservés
1	Déviation de la RD 18 Modification sortie nord Bardon	Département	BI n° 45-40 BD n°66 BD n°18 BC n°39 AT n°83 AR n°72 AR n°6 AL n°16 AK n°32 (partie) AK n°23	32a 09ca 56a 86a 42ca 48a 80ca 1ha 33a 31ca 1ha 17a 72ca 58a 44ca 68a 58ca 20a 48ca 46a 29ca
2	Elargissement de la chaussée	Commune	AS n°105 Mer Rouge	85 m2
4	Rectification de virage sur RD18	Commune	AI n° 17 Caillon	25 m2
6	Rectification de virage dans le bourg	Commune	ex B2 - AS n° 182, 101 et 100 Le Bourg	155 m2
8	Rectification de virage à Malleret	Commune	Ex F - BW n°23 (partie) Malleret	200 m2
9	Voie de desserte (urbanisation à long terme)	Commune		
10	Voie de desserte (c.f. Orientation d'Aménagement)	Commune		
11	Equipped public et Espace public	Commune		
12	Voie de desserte (c.f. Orient. Aménagt)	Commune		
13	Voie de desserte (c.f. Orient. Aménagt)	Commune		
14	Espace public	Commune		
15	Voie de desserte (urbanisation à long terme)	Commune		
16	Voie de desserte (urbanisation à long terme)	Commune		
17	Voie de desserte (c.f. Orient. Aménagt)	Commune		
18	Voie de desserte (c.f. Orient. Aménagt)	Commune		
19	Voie de desserte (c.f. Orient. Aménagt)	Commune		
20	Cheminement piétonnier (c.f. Orient. Aménagt)	Commune		
21	Voie de desserte (c.f. Orient. Aménagt)	Commune		
22	Cheminement piétonnier (c.f. Orient. Aménagt)	Commune		
23	Cheminement piétonnier	Commune		
24	Reprise de deux courbes pour transport scolaire	Commune	BL n° 34 Marze BL n° 87 Marze	180 m2 250 m2

LEGENDE

ZONAGE

zone Ua

zone Ub

zone Uh

zone 1AUa

zone 1AUb

zone 1AUc

zone 2AU

zone 2AUy

zone A

zone N

zone Ng

zone Ubs

AUTRES INDICATIONS

Espace boisé classé à conserver ou à créer (article L130-1 du Code de l'Urbanisme)

Emplacement Réserve (cf. tableau ci-contre)

Emplacement Réserve (issus des orientations d'aménagement)

Planche Sud

Echelle : 1/5000°

COMMUNE DE GALGON

PLAN LOCAL D'URBANISME
PIÈCE N°4.2
PLAN DE ZONAGE

Michel Soulé
Architecte D.P.L.G.
Urbaniste D.E.S.S.

388 Bvd Jean-Jacques Bosc
B.P. 109, 33321 Begles cedex
tél : 05 57 59 18 18
fax 05 57 59 18 17
e-mail : soule.arch@free.fr

ADEMA

Atelier d'Études et d'Aménagement
241, rue La Caze - 33000 BORDEAUX
tél : 05 57 56 44 00 01
e-mail : service@ade.ma

BKM

Urbanisme et Aménagement
10, rue de la Gare - 33000 BORDEAUX
tél : 05 57 59 18 18
fax 05 57 59 18 17
e-mail : bkm@bkm.fr

PROJET DE P.L.U. ARRETE
LE : 3 JUILLET 2007

PROJET DE P.L.U. soumis
à ENQUÊTE PUBLIQUE
du 8 Novembre au 8 Décembre 2007

P.L.U. APPROUVE
LE :